

Synthèse de la journée technique d'information et d'échanges du 12 mai 2006 - Archamps (74) « La restauration physique des cours d'eau »

À la source de cette journée :

L'Association Rivière Rhône Alpes (ARRA) a pour rôle principal l'animation du réseau régional des techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences. Elle organise depuis 2002 des journées techniques qui abordent des thématiques autour de la gestion des milieux aquatiques.

Les recherches d'expériences et d'informations sur le thème des travaux de restauration et renaturation de cours d'eau sont fréquentes et nombreuses parmi les techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques. Elles concernent aussi bien des questions techniques relatives à la mise en place de projets d'amélioration de la qualité physique des cours d'eau par les syndicats de rivière, que le pilotage d'études plus lourdes qui seront confiées à des prestataires.

Cette journée était organisée autour de témoignages de personnes ayant été étroitement impliquées dans des programmes de restauration physique (voir le document de séance comprenant les présentations des intervenants). La synthèse qui suit reprend les points importants présentés par les intervenants et qui ont fait l'objet de débats avec la salle.

Interroger le terme "restauration"

Le terme *restauration* est utilisé pour désigner différentes actions. La restauration physique est souvent opposée à la simple renaturation puisqu'elle fait intervenir des techniques "lourdes" de génie civil (terrassment, remodelage du lit... jusqu'au redessinage complet d'une rivière).

Pourtant, il semble important de **ne pas séparer le travail physique du travail écologique**. Les actions sur le physique de la rivière, la qualité de l'eau et du milieu sont étroitement liées et doivent être traitées dans le même type de travail. Les actions sur la forme sont déjà en elles-mêmes un travail sur le biologique puisque de la forme du cours d'eau va directement dépendre la qualité des milieux qui pourront s'y développer. Il faut donc réfléchir le tracé physique au regard des objectifs biologiques notamment.

Notons que les actions physiques sont les plus visibles et les plus coûteuses (2/3 du prix des travaux pour les travaux publics en général).

Les objectifs de la restauration physique d'un cours d'eau (généralement d'une partie de son linéaire) tiennent en deux points principaux :

- améliorer la qualité des milieux ;
- améliorer la sécurité des biens et des personnes (liée aux crues).

Redessiner un cours d'eau... ou se prendre pour Dieu

Lorsque l'on recrée entièrement le tracé d'une rivière (antérieurement canalisée par exemple), on peut rapidement avoir l'illusion d'avoir tout pouvoir sur son destin. Certains mettent en garde : "*attention à ne pas jouer aux apprentis sorciers*". En effet, quelle que soit l'ampleur de l'intervention de l'Homme sur une rivière, il ne peut prétendre tout maîtriser. Il faut donc notamment **donner les moyens au cours d'eau de reconstruire son cours avec sa propre énergie**. Pour cela, il ne faut pas être trop attaché aux plans et une certaine évolution doit être possible. Il est donc important d'évaluer la capacité du cours d'eau à créer ses propres formes. Certains y voient même un enjeu éthique.

Notons qu'il est toujours important de revenir sur les objectifs que l'on se fixe dans les travaux pour avoir une action cohérente par rapport au milieu.

Faire appel à la mémoire

Lorsqu'il s'agit de redessiner un cours d'eau, on ne peut pas tout inventer et il semble très important de faire un travail historique pour découvrir les anciennes formes de la rivière. L'enjeu n'est pas de lui faire retrouver son tracé originel, cela n'est d'ailleurs généralement pas possible du fait des différentes évolutions du territoire, mais de **comprendre sa dynamique et son fonctionnement morphologique**.

Il semble que l'étude préalable doive donner une part importante à ce travail historique, en le confrontant bien sûr avec l'état des lieux actuel. Le travail historique est généralement un travail important. Il n'est pas toujours utile de le confier à un bureau d'études, le maître d'ouvrage est souvent bien placé pour le réaliser, au moins en partie.

Ne pas oublier la pédagogie

Une intervention lourde dans une rivière est un événement marquant qui ne passe pas inaperçu. C'est un mode d'intervention en rivière très inhabituel. C'est pourquoi il est capital de nouer un dialogue avec les différentes personnes concernées, notamment les riverains. Certains verront très vite l'intérêt des travaux. Pour d'autres, ces modifications seront un quasi traumatisme. Il est nécessaire de prendre en compte la diversité des points de vue.

Il est important d'expliquer les travaux envisagés et d'écouter le point de vue des personnes concernées **dès le début** du projet. Attention cependant à ne pas transformer le projet en "*un fourre tout, cahier de doléances où chacun demande ce qu'il veut*".

Au-delà des impacts sur la rivière, ce type de projet a un impact sur tout le territoire avoisinant. Bien mesurer qui sera concerné par les changements et à quel titre est donc important. Par exemple, il ne faut pas cacher qu'un nouveau tracé va nécessiter plus de place que l'ancien.

Autour de la question foncière

Les acteurs ayant l'expérience de ce type d'intervention notent que le "**foncier est le nerf de la guerre**". En effet, modifier la forme d'une rivière demande de l'espace. Il faut donc souvent faire des acquisitions foncières... ce qui n'est pas sans impact sur le coût et la lourdeur du projet ! C'est pourquoi il est utile de profiter des opportunités foncières dans le choix des sections à restaurer.

D'un point de vue pratique, l'inventaire foncier doit être réalisé afin de repérer le plus tôt possible l'ensemble des contraintes. La question de l'acquisition est souvent problématique, les syndicats n'ont pas toujours la possibilité d'acquérir du foncier. Il est parfois possible de passer des conventions avec les propriétaires, ou de faire acquérir le terrain par d'autres collectivités.

Il semble important de ne pas se borner au linéaire strict du lit de la rivière. En effet, le changement de tracé peut avoir des impacts sur les terres alentours. Il peut par exemple être intéressant de mener un travail sur les annexes et les **zones humides** associées ou pouvant être créées. Les **terres agricoles**, souvent anciennement drainées, doivent également être prises en compte, il se peut qu'il soit nécessaire de changer de culture ou de mode de cultural.

La question des réseaux

Les rivières abritent souvent de nombreux réseaux. Ceux-ci interfèrent généralement avec un remodelage du tracé. Il est capital de prendre ce problème en compte dès le début du projet parce que le déplacement d'un réseau **coûte cher et que les délais pour obtenir ces déplacements sont généralement très longs** (parfois plusieurs années).

Autour de la végétation

Une action physique sur un cours d'eau est nécessairement suivie d'une action de végétalisation. Il semble important de noter que créer une ripisylve ex-nihilo est un travail très long et coûteux. Il faut de nombreuses années avant que les arbres ne soient suffisamment hauts pour faire de l'ombre à la rivière.

C'est pourquoi il est utile d'adopter un tracé qui utilise au mieux la végétation existante. Conserver les arbres en place et les considérer comme des semenciers est généralement une opération payante.

Pour la renaturation, il est important de s'inspirer au mieux des capacités naturelles du milieu. Faire des plantations n'est pas toujours nécessaire. En griffant la terre au bon moment, on peut favoriser l'implantation naturelle de différentes espèces (semis du frêne, bouture de saule...). Mais attention aux plantes invasives sur les sols nus !

Avoir une approche de terrain

Si les diverses études qui président à la réalisation d'un chantier de restauration sont capitales, la manière dont les travaux sont exécutés sur le terrain ne l'est pas moins.

C'est pourquoi un suivi rapproché des travaux est important. Il s'agit de faire du "*génie civil écologique*". Par exemple, les conducteurs de pelles mécaniques ont l'habitude de faire un travail géométrique. Si on les laisse suivre les seuls plans, les berges obtenues ne seront pas favorables à la vie biologique. Il est donc nécessaire d'expliquer précisément le résultat recherché. Cela interpelle la culture des professionnels de travaux publics qui n'ont pas l'habitude de ce type d'intervention. Leur expliquer le but des travaux pour que cela ait un sens pour eux est donc important. De manière plus globale, l'expérience de l'entrepreneur joue fortement sur la qualité des travaux obtenus.

Il est également nécessaire de prendre en compte la période d'intervention, pour le calage des seuils et pour l'état d'avancement de la végétation par exemple.

La nécessité de l'évaluation

Les restaurations physiques sont des opérations lourdes, coûteuses, encore relativement mal connues et liées à de très nombreux facteurs vivants donc mouvants. Les travaux sont également un très gros stress pour le cours d'eau lui-même. Autant de bonnes raisons de conduire une évaluation sérieuse de ce type d'intervention, notamment pour faire la preuve de l'intérêt des travaux, mais également pour disposer de données pour de futures interventions.

L'évaluation doit être intégrée dès le cahier des charges du projet. Le travail sur l'état initial doit pouvoir nourrir des évaluations après travaux.

Se poser la question de l'évaluation, c'est bien sûr se poser la question des objectifs du projet. Notons que les objectifs que l'on peut assigner à l'intervention sont liés à la taille du linéaire concerné. Il semble important de définir des objectifs quantifiés. Ceux-ci concernent différents aspects, par exemple :

- la faune et la flore ;
- la qualité des eaux ;
- la qualité du fonctionnement physique (érosion de berge, débordements...) ;
- l'impact paysager
- l'impact sur la fréquentation.

Les financeurs sont bien sûr fortement intéressés par la question de l'évaluation. Notons que l'Agence de l'Eau réfléchit à une grille d'évaluation de ce type de travaux.



Zone humide
Archamps (74) - 12/05/2006



Salle de réunion de la Communauté de Communes du Genevois
Archamps (74) - 12/05/2006